Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 035-213502651-20260427-D2026_035-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-MALO
CANTON DE COMBOURG

COMMUNE DE SAINT-DOMINEUC

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-DOMINEUC

SÉANCE DU 27 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt sept avril à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués se sont réunis sous la présidence de Madame Guérin Catherine, maire.

Date de la convocation et d'affichage de l'ordre du jour : le 13 avril 2026
Nombre de conseillers en exercice : 23
Nombre de conseillers présents : 17
Votants : 23

Étaient présents : Mmes-M. GUÉRIN Catherine, ROUAULT Hervé, LOMAKINE Brigitte, LEBORGNE Yann, FOUERE Gaëlle, LOUAZEL Eric, MOUCHOUX Denis, DRAGON Vanessa, BOUDOU Maryse, GABILLARD Marie-Odile, ODIC Sabrina, CONFLANT Linda, BOULANGER Nadège, ROY Baptiste, PLAINFOSSÉ Isabelle, SOHIER Benoît, BEARNEZ Mélanie
Était absent excusé : COUASNON Stéphane (donne pouvoir à ROUAULT Hervé), BARBAULT Hervé (donne pouvoir à BEARNEZ Mélanie), FAISANT Catherine (donne pouvoir à SOHIER Benoît), Erwan DENOUAL (donne pouvoir à ROY Baptiste), VETIER Loan (donne pouvoir à FOUÉRÉ Gaëlle), BOUJU Nicolas (donne pouvoir à BOULANGER Nadège).

Étaient absents :
Secrétaire de séance : LEBORGNE Yann est élu secrétaire de séance par le conseil municipal.

D2026_035- OBJET : Budget Commune : Budget primitif 2026

Rapporteur : Yann LEBORGNE

Monsieur LEBORGNE rappelle que le projet de budget a été présenté lors de la commission des finances du 10 avril et qu'il a été envoyé à l'intégralité des membres du conseil municipal.

Le projet de budget primitif 2026 s'équilibre :
- En fonctionnement : 2 092 907 €
- En investissement : 1 096 156,12 €

Vu le CFU 2025,
Vu le projet de budget primitif validé par la commission finances,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 18 voix POUR (dont quatre pouvoirs) et 5 voix CONTRE (dont deux pouvoirs)

- **Approuve** le budget primitif pour l'année 2026 dont les prévisions sont reprises ci-dessous en fonctionnement et en investissement :

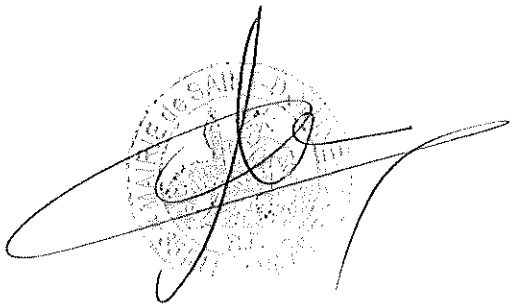
  SECTION DE FONCTIONNEMENT :
  Total en dépenses : 2 092 907 €
  Total en recettes : 2 092 907 €

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 035-213502651-20260427-D2026_035-DE

SECTION INVESTISSEMENT :
Total en dépenses : 1 096 156, 12 €
Total en recettes : 1 096 156, 12 €

- **Autorise** Madame Le Maire à procéder au 1er janvier 2026, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections
- **Précise** qu'une subvention de fonctionnement au CCAS est inscrite à l'article 657363 de 10 000 euros et une contribution de 81 000 euros pour le SIVU ANIM'6 à l'article 65561
- **Autorise** Madame le Maire à signer tout document utile à l'exécution de la présente délibération

Au registre sont les signatures, Pour extrait Conforme,
Le Maire, Catherine GUÉRIN



Le secrétaire de séance,
Le conseiller municipal, Yann LEBORGNE

